

## ENQUÊTE PUBLIQUE

**ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES**  
**CLASSÉES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999**  
**RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT**

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête est ouverte à l'Administration communale, concernant la demande de **S.A. LUMINUS**, Boulevard Roi Albert II, 7 à 1210 Saint-Josse-ten-Noode, en vue d'obtenir le **permis unique de classe 1**, pour la **construction et l'exploitation de 5 éoliennes d'une puissance électrique totale de 20,6 MW**, d'une **cabine de tête**, l'**aménagement d'aires de manutention**, de **chemins d'accès** et la **pose de câbles électriques le long de la route N4**, sur un bien situé **sur le territoire de la commune de Hamois entre la N4 et le village d'Emptinal à 5363 EMPTINNE** et cadastré **5e division, section B n°81 – 82 - 88B - 88C, section C n°5A- 6 et section B n°94A - 90B - 88D**.

Date d'affichage de l'avis d'enquête	Date de début de l'enquête publique	Date de fin de l'enquête publique	Lieu, date et heure de la réunion de clôture de l'enquête publique
06 août 2021	23 août 2021	24 septembre 2021	Administration communale de Hamois, Rue du Relais, 1, 5363 Emptinne (service urbanisme) – 24 septembre 2021 à 11h

Les observations écrites peuvent être adressées à l'Administration communale, rue du Relais, 1, 5363 Emptinne ou via [urbanisme@hamois.be](mailto:urbanisme@hamois.be).

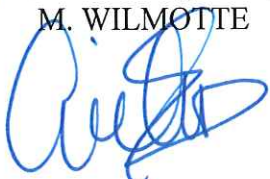
Le dossier accompagné de l'étude d'incidences peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, **uniquement sur rendez-vous (083/61.52.34 – [urbanisme@hamois.be](mailto:urbanisme@hamois.be)) durant les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h30 à 16h**, au Service urbanisme de l'Administration communale de Hamois, rue du Relais, 1 à 5363 Emptinne.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Des explications techniques sur le projet peuvent être obtenues auprès :

- Du demandeur : Rue du Pont du Val, 1 – 4100 Seraing (personne de contact : Benjamin MATHURIN – [benjamin.mathurin@luminus.be](mailto:benjamin.mathurin@luminus.be)) ;
- De Monsieur G. MONACHINO, Fonctionnaire technique, Avenue Reine Astrid, 39, 5000 Namur (081/71.53.00 – [rgpe.namur.dpa.dgarne@spw.wallonie.be](mailto:rgpe.namur.dpa.dgarne@spw.wallonie.be)) ;
- De Monsieur M. TOURNAY, Fonctionnaire délégué, Place Léopold, 3, 5000 Namur (081/24.61.11 – [rgpe.namur.dgo4@spw.wallonie.be](mailto:rgpe.namur.dgo4@spw.wallonie.be)).

Fait à Hamois, le 06 août 2021.

70 Le Directeur général,  
M. WILMOTTE  




La Bourgmestre,  
V. WARZÉE-CAVERENNE  
